

L'ÉTOILE DU NORD

Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS-UNIS.

Un an.....50cts.
Six mois.....25cs

L'abonnement est strictement payable d'avance.

4ième ANNEE

Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.

BUREAU ET ATELIER : RUE MANSEAU.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

ANNONCES.

1ère insertion par ligne.....10cts
Insertions subséquentes.....5
Les annonces à long terme seront publiées à des conditions
avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut
donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration
de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

JOLIETTE, JEUDI 26 JUILLET 1888

No 51

No. 4

LES DRAMES DE LA VIE ET DE LA MORT

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE II

—Crois-tu par hasard, mon garçon, que la science des batailles ne demande pas d'étude et lorsque tu joutes à la guerre avec tes camarades, n'as-tu pas remarqué que la victoire reste toujours du côté des plus intelligents ?

—Au contraire, fit Robert avec la logique de l'enfance, ce sont les plus grands, les plus forts qui l'emportent et puis je n'aime pas ces jeux-là, parce que mon père ne les aimait pas non plus ; il me disait qu'il était plus facile de tuer un homme que de lui conserver la vie.

— Songerais-tu alors à devenir médecin ?

— Pas davantage, je veux être ingénieur, devenir célèbre en donnant mon nom à une machine utile, qui vivra plus longtemps que le souvenir d'une bataille.

— Allons, je vois que Reynald, ton pauvre père, un brave cependant, t'a élevé dans ses idées ; l'avenir nous prouvera s'il a eu raison, dans tous les cas te voilà prêt, ton cheval est sellé et, quoique tu dédaignes la science des batailles, en voyant manœuvrer mon régiment de cavalerie, tu conviendras que c'est une belle machine, où la force et l'intelligence pensent et agissent de concert.

Tous deux montèrent à cheval pour se rendre sur le champ de manœuvre et Robert, malgré ses idées arrêtées et le chagrin qui gonflait par instants son cœur, ne put s'empêcher d'admirer le colonel de Livoy à la tête de son régiment. L'œil animé il suivait les mouvements de ses cavaliers tout fier de la précision de leurs manœuvres, partant comme une flèche pour donner un ordre, rectifiant un alignement, il revenait à fond de train avec l'aisance, la grâce d'un parfait écuyer, puis s'arrêtait brusquement comme si l'animal qu'il montait avait tout à coup pris racine.

Les enfants ont un jugement infailible qui repose sur une puissance d'observation à laquelle nous ne faisons pas assez d'attention ; aussi Robert, du premier coup d'œil, s'il remarqua la bonté, la sensibilité de son nouvel ami sous les apparences d'une brusquerie toute militaire, observa aussi les soins qu'ils donnaient à sa tenue, la manière dont il drapait son dolman et surtout la secrète préoccupation de serrer la ceinture sur une taille qui menaçait de s'épaissir par le double effet de l'âge et du cheval ; le contraire avait lieu pour la chevelure du colonel et sa main s'efforçait de la rappeler à l'ordre, lorsqu'elle ne tortillait pas une fine moustache jadis blonde, aujourd'hui d'une couleur indéfinie par l'emploi du cosmétique.

Malgré ces travers communs à tous ceux qui ont occupé la scène du monde, le colonel de Livoy était le type du cavalier français, aimable, sensible, léger, spirituel et brave ; brave comme ces héros qui ont légué à leur patrie la gloire des charges de Friedland et de Reich-

Robert sécha ses larmes avec la facilité des enfants, grâce aux distractions d'une vie nouvelle, et quelques jours après la mort de son père il entra au lycée de Toulouse.

Dans ce milieu conforme à ses goûts, à ses aspirations sa tristesse se changea en une teinte de mélancolie ; la vie de travail, qui rebute tant d'autres, fut pour lui pleine de charmes ; au milieu de condisciples, de camarades, l'émulation, dont il ignorait l'aiguillon, devint un nouveau stimulant, la récompense de son assiduité ne se fit pas attendre et il jouit du légitime orgueil de rester invariablement le premier de sa classe.

Le colonel de Livoy ayant quitté Toulouse pour suivre en Algérie les chances de la guerre, son protégé resta seul sans parents, sans amis ; mais l'enfant habitué à ne compter que sur lui-même, sut boire à cette coupe que nous éloignons des lèvres de nos fils, dans la crainte que ce breuvage n'ait trop d'amertume, bien qu'il contiennit la vraie force de l'homme : la confiance en soi-même.

Malgré l'étude des lettres, en honneur dans la seule ville du monde qui offre encore de nos jours des tournois littéraires, Robert s'adonna tout entier aux abstractions des sciences exactes. A vingt ans il aurait pu voir les portes de l'École polytechnique s'ouvrir devant lui ; il préféra l'École centrale ; sa passion pour l'indépendance, sa volonté ferme d'être lui, l'empêchèrent de faire partie de la célèbre légion qui porte si haut la bannière de la science et du travail.

CHAPITRE III

Robert Reynald terminait sa dernière année d'études quand un matin, dans une des avenues du Champ de Mars, il se rangea pour faire place à un brillant cortège d'officiers d'état-major accompagnant leur général, qui n'était autre que le colonel de Livoy perdu de vue depuis longues années et que Robert reconnut facilement. Il s'informa à l'école Militaire de la demeure de son ancien ami ; le soir même, il sonnait à la porte d'un petit hôtel de la rue Grenelle-St-Germain et remettait sa carte à une ordonnance de service.

—Entrez donc, monsieur l'ingénieur, fit une voix accentuée et vibrante, accoutumée au commandement militaire.

—Laisse-moi t'embrasser comme autrefois, mon cher enfant, continua le général, en ouvrant ses bras au jeune homme qui s'y jeta tout ému.

Et pendant que Robert se rappelait les circonstances douloureuses dans lesquelles il avait rencontré le général, celui-ci l'examinait à travers son binocle, avec un regard habitué à juger trop facilement la valeur d'un homme sur les apparences extérieures.

—Allons, dit-il, serrant de nouveau la main de Robert, la nature a tenu ses promesses, le temps a fait de l'enfant un homme comme je les aime ; ah ! si tu l'avais voulu, quel charmant officier d'ordonnance j'eusse attaché à ma fortune. Morvan, venez donc que je vous présente un joli garçon que j'ai connu pas plus haut que ça.

Et il se dirigea vers une pièce voisine, d'où sortit aussitôt un officier d'état-major.

—Le commandant Morvan, mon aide de camp, fit-il, et mieux encore un fidèle ami.

Robert s'inclina devant un militaire à la tournure sévère, correcte, portant haut une tête fière et intelligente, respirant la bonté, l'exprimant par un regard d'une grande douceur et l'accentuant encore par le sourire bienveillant qui se perdait sous ses épaisses moustaches.

—Votre main, monsieur, dit-il s'avançant vers Robert qui lui tendit la sienne avec cet abandon prime-sautier naissant de la sympathie. Tous trois s'étaient groupés près d'un feu qui palissait sous les premiers rayons du soleil de mars. Le général alluma un cigare et regardant toujours Robert :

— Quel âge as-tu maintenant ?

— Vingt-trois ans, mon général.

— Vingt-trois ans, déjà ! comme le temps passe, il me semble encore être à Toulouse et je te vois d'ici galopant à ma suite à travers le peloton de chasseurs, sur le champ de manœuvre. Je me rappelle même, ajouta-t-il en souriant, que tu n'estimais pas beaucoup ces simulacres de la guerre, préférant à la science qui concourt à détruire l'espèce humaine, celle qui aide à sa conservation.

— Oui, mon général, et je n'ai pas changé d'avis.

— Et que fais-tu ? Qu'as-tu inventé, monsieur l'ingénieur, pour le bonheur de l'humanité ? Aurais-tu trouvé un moyen d'arrêter le temps ? Ah ! voilà par exemple une invention qui me réconcilierait avec la science ! N'est-ce pas, Morvan, rester toujours jeune, avoir toujours l'âge de ce beau garçon, mais ce serait la félicité suprême.

—Peut-être, fit en souriant le commandant.

—Peut-être, vous êtes aimable Morvan avec vos peut-être ; est-ce parce que vous avez vos quarante ans sonnés ? Après tout c'est l'adolescence par comparaison. Que diriez-vous si, comme moi, vous comptiez... quelques années de plus, ajouta-t-il après un instant d'arrêt. Je ne sais pas ce que je donnerais pour redevenir jeune, c'est si beau la jeunesse, ce serait si bon de se sentir revivre.

—Général, vous pouviez trouver ce bonheur que vous peignez avec tant de chaleur, en suivant les lois naturelles que la Providence a mises à notre portée dans les joies de la famille ; la jeunesse des enfants rayonne sur les pères ; ils revivent en eux.

—Ta, ta, ta... tout cela est très bien ; mais pourquoi n'avez-vous pas mis votre conseil en pratique, et êtes-vous resté garçon ? monsieur le beau parleur.

Je vous avoue que je n'en sais rien et je ne puis m'en prendre qu'à l'occasion qui m'a fait défaut ; dussé-je vous fâcher, mon général, j'affirme que nous autres, vieux garçons, nous sommes tous égoïstes, inutiles ou mauvais.

—Bravo ! et voilà un sermon servi à point à ce jeune homme, qui vous regarde avec des yeux brillants comme du phosphore ; Robert, partagez-tu l'avis du commandant ?

—Pas précisément ; si M. Morvan inscrit sur le drapeau des célibataires d'un côté le mot *Egoïsme*, de l'autre j'y vois *Prudence*, et le mariage de l'échelle sociale, aux pauvres et aux riches.

Je voudrais bien savoir pourquoi ? monsieur le savant.

—Parce que les pauvres en partageant leurs misères, leurs chagrins, les allègent, et les riches n'apportent à la communauté que joies et plaisirs.

—Et bien ! moi, observa le commandant, je trouve plus naturel, plus généreux, dans quelque position que le sort vous ait placée, de partager les uns et les autres et aujourd'hui le mariage chrétien, dans toutes les classes, est l'unique sauvegarde de la société.

—Cette société, monsieur, observa Robert avec un peu d'ironie, n'est plus ce qu'elle était au temps d'Abraham, de Jacob ; Rachel allait elle-même puiser l'eau à la fontaine et Joseph ne gardait-il pas les troupeaux avant de devenir ministre du Pharaon ? A cette époque, l'homme plus près de la nature était forcé d'en suivre plus impérieusement les lois ; on vivait longtemps sur la terre de Chanaan, mais on se contentait de pou ; aujourd'hui tout est bien changé la vie est courte, la lutte permanente, les besoins insatiables, les intelligences agrandies ; à tout prix on doit se faire une place dans le monde nouveau, il faut arriver... alors seulement l'homme peut aimer à son heure !

—Comment, monsieur, reprit le commandant avec chaleur, est-il possible que vous envisagiez ainsi la vie à votre âge, avec votre cœur, votre intelligence ; que voyez-vous donc dans le mariage ?

—Une institution sociale, une garantie.

—Oui, interrompit M. de Livoy que cette discussion amusait fort, c'est quelque chose comme un pacte d'assurances contre la fin du monde.

(A Continuer.)

Commerce et Agence.

M. Onézime Chevalier, marchand épicer et commerçant de Joliette, a pris ces jours-ci une agence pour la vente d'instruments aratoires de toutes les sortes, de la *Manufacture Massey Manufacturing Co.*, de Montréal.

Il profite de cette occasion pour avertir le public, qu'excepté les li-queurs, il continuera le même commerce que par le passé, c'est-à-dire vendra toujours des épiceries et des provisions, leur thé, leur café, etc., etc., achètera comme avant le foin et tous les grains au prix du marché. De plus, on trouvera toujours chez lui toutes les espèces de bois de chauffage.

Il invite donc ses amis et ses pratiques à lui rendre visite, certain qu'il est en état de les satisfaire tant sur la qualité de ses articles de commerce que sur le prix.

Ceux qui ont besoin d'instruments aratoires pourront s'adresser à lui en toute confiance, car il représente ici une des manufactures les plus en renom. Le *SEMOIR BEAVER* perfectionné surtout qui sort de cet établissement est incomparable, le plus solide et parfait qu'on puisse désirer.

Il en aura toujours chez lui pour montrer aux acheteurs ainsi que pour les autres instruments.

Une visite donc et vous n'aurez pas à le regretter.

Place d'affaires rue DeLaraudière No 39 3m c.m.

Avis Important !

M. Ald. Charland,
Huissier de la Cour Supérieure

ET
agent collecteur résidant à Joliette.

M. Charland, tout en exécutant sa commission comme huissier de ce district, s'occupe attentivement de toute collection que le public en général et les marchands de la ville en particulier voudront bien lui confier. Les membres du Barreau, trouveront en ce monsieur, un serviteur zélé et entendu dans l'exercice de sa charge. La commission, chargée pour la collection sera modérée dans le prix.

Monsieur Charland ayant fait un cours classique, parle facilement et correctement les deux langues française et anglaise, facilitant par là les personnes qui faisant affaires avec les anglais de ce district, voudront lui donner leur encouragement.

Le Bureau de M. Charland se tiendra ouvert de 9 hrs a. m. à 4 hrs p. m. au bureau de Mr J. M. Teller avocat de cette ville, au coin des rues Notre-Dame et place du marché, Block Fisk, ou à sa maison privée, sur la rue St Viateur.

Joliette 8 mai 1888.

A VENDRE.

M. Théodore Beaudry, de la paroisse de Ste-Béatrix, Comté de Joliette, offre en vente, 4 belles et bonnes terres réunies ensemble, formant 450 arpents en superficie, bâties de deux maisons, granges, laiteries et autres dépendances ci-dessus érigées, un moulin à bardeau, ainsi qu'un moulin à carde et une grande quantité de bois de service. L'acheteur pourra, s'il le désire, acheter chevaux, voitures, instruments d'agriculture, etc., etc.

Ventes à bas prix. Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire,

M. THEODORE BEAUDRY.

21 juin am.

AU PUBLIC ACHETEUR !

M. CAMILLE LABRECHE invite tous ses amis et le public en général à lui faire une visite à son magasin, Place du Marché, pour y voir l'assortiment de marchandises nouvelles qu'il a achetées pour ce printemps et consistant en nouveautés de toutes sortes : Etoffes à Robe, Soie Noire et couleur, Magnifique Satin noir et couleur, Garnitures de toutes sortes, etc., etc.

Assortiment immense de Hards faites et de Chapeaux en tous genres

Dans les marchandises de deuil, dans les tweeds canadiens & anglais, il dispose d'un assortiment des plus considérables qu'on puisse imaginer et voir à Joliette. Serge de 75 cts. jusqu'à \$5.00 la vgs.

Assortiment immense de Tapis, Prêlarts, Valises, Etc.

Choix immense dans les articles suivants : Colons jaunes, carreaux Shirting, Coutil, Indienne, Guillaume et spécialités de tous genres, dans le département des cotonnades

Ainsi peut-il être en droit de dire : "Je peux et veux vendre à bon marché et promettre de plus, un escompte sur tout achat fait argent comptant." Les Messieurs du Clergé trouveront chez lui des Mémos à soutenir à prix tels qu'on ne pourra acheter plus facilement dans les maisons de gros.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Camille Labrèche.

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS. ADMINISTRATION ET REDACTION Rue Manseau, Joliette, P. Q. ABONNEMENT Pour une année... 50cts 6 mois... 25cts Strictement payable d'avance.

L'ETOILE DU NORD

JOLLETTE, JEUDI 26 JUILLET 1888

Etude de notre histoire.

Le premier devoir de tout homme bien né est d'apprendre à fond l'histoire de son pays. Dans toutes nos maisons d'éducation, nos collèges d'abord, on attire fortement l'attention de la jeunesse sur ce point et ce n'est pas sans raison ni en vain. Le passé, nous dirons les antécédents d'un peuple, donnent à l'observateur sévère, la juste mesure des espérances qu'il peut fonder sur les promesses de l'avenir.

L'histoire est le flambeau à la lumière duquel une nation se guide sûrement dans la voie véritable qu'elle doit suivre pour bien remplir ses destinées. Etudions donc la nôtre sans avoir peur de lui consacrer trop de temps car c'est la source vive où, par l'enthousiasme qui nous emporte au récit des exploits de nos ancêtres, notre patriotisme se retrempe avec plus de vigueur.

Revivons par le souvenir avec ces héros dont le nom signifie noblesse et courage et nous rappellerons nombre d'événements remarquables et mille exploits héroïques accomplis aux époques les plus mouvementées que nous ayons traversées.

Le Canada par ses commencements se signale entre tous les pays par la vaillance et sa foi inébranlable continuant sur cette terre vierge de l'Amérique, la grande mission de la France des St-Louis, la fille aînée de l'église, digne d'elle et ne dérogeant pas.

La croix d'une main et le fusil de l'autre, nos aïeux aidés par les missionnaires, ont arrosé pour ainsi dire de leur sang chaque pouce du terrain sur lequel ils avaient posé le pied dans l'idée d'y jeter la base d'une grande nation.

Ayant à combattre contre des indigènes plus cruels que les bêtes féroces qui jusqu'alors avaient été avec eux les seuls habitants de ces vastes régions, ils ont bravement affronté tous les dangers à l'ombre du drapeau fleurdelysée pour l'intérêt de la civilisation dont on les surnomme à bon droit les pionniers. En ce siècle où l'homme enivre d'orgueil par ses progrès, semble pris de vertige et balotter tristement entre le vrai et le faux, il fait bon pour nous que les doctrines subversives du temps n'aient pas encore sérieusement assailli, de détourner par moment nos regards de l'avenir pour les reporter vers le passé afin de s'inspirer au spectacle de tout ce qu'il met de grand, de digne et d'admirable sous nos yeux.

Le 7 Août à Joliette.

Les différents comités formés en vue de la démonstration politique dont la bénédiction de la pierre angulaire du Bureau de poste, nous donnera l'occasion d'être témoins le 7 prochain, se sont assemblés ces jours-ci pour s'entendre sur les mesures à prendre et sont actuellement en pleine activité.

Le programme de la fête que nous publions dans ce numéro est explicite et fait entrevoir par lui-même les principaux traits du spectacle grandiose auquel il va nous être donné d'assister.

Tous sans distinction de parti sont priés d'assister à cette grande fête.

Nous nous faisons un plaisir de le mettre sous les yeux de nos lecteurs.

PROGRAMME

Grand pique-nique Conservateur des Districts de Joliette et Richelieu, le 7 Août 1888, à 1 hrs. P. M.

A l'occasion de la Pose de la Pierre Angulaire des Bureaux Publics, A Joliette.

SERONT Présents: Sir Hector Langevin, K. C. M. G. Ministre des Travaux Publics, Sir Ad. Caron C. B., Hon. J. A. Chapleau, Hon. J. H. Pope, Hon. J. A. Ouimet, J. J. Curran, M. P., Alph. Desjardins, M. P., D. Girouard, M. P., F. Vanasse, M. P., C. G. H. Bergeron, M. P., Hon. J. J. Ross, Hon. L. O. Taillon, M. P., P. P., Hon. Blanchet, Flynn, Hon. Lynch, P. E. Leblanc, M. P., P. G. L. Desjardins, M. P., T. C. Casgrain, M. P., P. Nantel, M. P., Jos Tassé, ex-M. P., O. Auge, C. A. Cornet, G. R., J. I. Tarte de "Canada" Ths., Chapais du Courrier du Canada Richard White, de la Gazette, qui tous ont promis d'être présents et d'adresser la parole.

L'inauguration commencera à 1 h. P. M.

Il y aura le soir à 8 hrs, un grand Banquet à l'Hôtel de Ville. Ceux qui voudront acheter des Cartes pour le banquet, voudront bien s'adresser à Geo. Guibault.

E. Guibault, Président. D. Desormier, Secrétaire.

Le nombre des invitations lancées est de plus de 300, au banquet on espère compter au moins 200 convives. Un train spécial devant arrêter à toutes les stations entre Montréal et Joliette sera parait-il mis à la disposition de ceux qui désireront venir passer la journée à Joliette.

Cette mort à Rawdon.

On se rappelle la mort presque subite du vicillard Laverdure qui a eu lieu à Rawdon et dont nous avons parlé il y a quelque jours.

C'est un M. Archambault qui a déposé ce vicillard à la porte de son frère, pendant la nuit. Ce malheureux qui demeurait à Montréal, se sentant malade, a voulu aller se rétablir à la campagne.

Presqu'aussitôt après être arrivé chez son frère, il est mort. Le député coroner Leprohon a fait une enquête et le verdict a été "Mort d'une maladie de cœur."

A travers le District.

St-FELIX DE VALOIS.

La prospère petite paroisse de St-Felix de Valois est actuellement pourvue de trois bons aqueducs dont le dernier qui vient d'être terminé et la propriété de l'entrepreneur M. Pierre Coulu, est fait de tuyaux en fonte.

TERRIBLE NOYADE A L'ASSOMPTION

M. J. Landreville, cultivateur de cette localité, vient, d'un seul coup, de perdre 4 de ses fils dont le plus âgé avait à peine atteint sa treizième année et qui se sont noyés ensemble en jouant sur les billots, dimanche dernier. M. Landreville n'avait en tout que 7 enfants dont 4 garçons, les quatre défunts, victimes de leur imprudence, et 3 filles.

Inutile de peindre le tableau de la désolation que ce trouve inopinément jetée cette famille, on peut s'en faire une imagination.

STE-MÉLANIE.

Un jeune enfant de 11 ans fils de M. Joseph Perrault s'étant fait frapper à la tête par un cheval qui lui a défoncé le crâne d'un coup de pied, malgré tous les soins qui lui ont été prodigués est aujourd'hui à l'article de la mort.

L'accident est arrivé la semaine dernière.

LES MINISTRES EN VACANCES.

Sir Jhon Macdonald est actuellement à Dalhousie, N. B.

Sir Hector Langevin est à Rimouski, il ne sera pas de retour à Ottawa avant la première semaine d'août.

L'hon. M. Chapleau est parti pour Montréal et Sherbrooke, il retournera à Ottawa avant de partir pour les provinces Maritimes.

L'hon. M. Foster, ministre des finances, est présentement dans le comté de Cumberland, N. E.

Sir Adolphe Caron sera de retour à Ottawa aujourd'hui ou demain.

L'hon. M. McKenzie Bowell est à Belleville.

L'hon. M. Thompson, ministre de la justice, est parti pour aller passer plusieurs semaines à la Nouvelle-Ecosse, il doit aussi visiter son comté.

L'hon. M. Costigan est à Sharbot Lake accompagné de son secrétaire. Sa famille doit aller le rejoindre cette semaine.

Rumeurs politiques

Les rumeurs politiques foisonnent.

On dit par exemple que l'hon. J. K. Ward sera tout prochainement appelé dans le cabinet de Québec pour représenter l'élément protestant.

M. Ward dit de son côté qu'il est trop affairé pour s'occuper de politique.

Il est aussi question de la démission de l'hon. M. Garneau à brève échéance puis de l'acceptation d'un emploi dans le service civil par l'hon. George Duhamel.

M. Duhamel deviendrait magistrat stipendiaire ou sous secrétaire provincial.

Dans quelques cercles libéraux, l'on assure que l'offre d'un portefeuille dans le gouvernement de Québec va être faite à l'hon. François Langelier.

Une dépêche d'Ottawa dit qu'il est rumeur que Sir John Macdonald sera élevé à la pairie en vertu d'un nouveau bill de Lord Salisbury, mais que son titre ne sera pas héréditaire.

L'honorable M. Ed. Blake doit nous revenir au Canada.

L'on assure que sa santé est encore plus chancelante que lorsqu'il a quitté le pays pour aller se refaire sous le climat brumeux de l'Angleterre.

Un séjour de quelques semaines en Italie semblait d'abord lui avoir été favorable, mais à peine revenu en Angleterre, l'hon. M. Blake a vu sa santé décliner de nouveau, et depuis cette époque il n'y a pas eu d'amélioration.

Curieuse invention.

Les imprimeurs de Chicago viennent d'inaugurer un nouveau système d'éclairage.

Chaque ouvrier est coiffé d'une casquette électrique contenant une petite pile et une lampe très légère. Cet éclairage ambulant peut durer environ dix heures sans qu'on soit obligé de recharger la pile. Un petit bouton donne ou interrompt la lumière à volonté.

Un journal français suggère à ce propos de propager en Europe ce système américain en l'appliquant aux chapeaux.

Un meurtre

Un sauvage nommé Paul Waskigik a été écroué dans la prison de l'embroke. Il est accusé du meurtre de Thomas Paul, un autre sauvage, dans les bois au nord du lac Nipissing.

M. R. McConnell avait retenu ces deux sauvages pour le conduire en canot de Témiscamingue à l'embouchure de la rivière des Montagnes. Le voyage s'est accompli sans accident, mais au retour, les sauvages ont obtenu du wiskey, et Waskigik est revenu seul. Il ne pouvait dire ce qu'était devenu son compagnon, ayant seulement une vague souvenir d'avoir porté quelque chose de pesant au travers de la forêt. Deux hommes ont redescendu la rivière avec Waskigik et à un endroit situé à 4 milles du point de départ, ils ont trouvé une fosse nouvellement creusée, mais pas de cadavre. un peu plus loin ils en ont trouvé un autre et plus loin encore une troisième, mais comblée cette fois. La terre enlevée, ils ont trouvé le cadavre de Thomas Paul, horriblement mutilé. Le crime était évident, Waskigik a été arrêté et subira son procès pour meurtre.

Recensement aux Etats-Unis.

M. Cox, un membre du congrès, qui a fait une étude approfondie du recensement des dernières années, calcule que le recensement aux Etats-Unis en 1890 donnera une population d'à peu près 64,500,000.

Le général Boulanger.

Une dépêche de Paris en date du 23, dit que le général Boulanger est assez bien rétabli pour qu'il ait été possible de le transporter aujourd'hui à son domicile de la maison du comte Dillon à Neuilly. Le général a hâte de sortir et il n'a pas l'intention d'abandonner sa croisade politique. Il n'est pas découragé par la leçon qu'il a reçue et il ne la considère que comme un simple accident dû à son insouciance plutôt qu'à un acte intentionnel de M. Floquet.

Les sauvages de la Colombie

Tous les arrangements étant complétés au sujet de l'expédition de la rivière Skeena, le vapeur Caroline est parti d'Esquimaux à 2 heures le 17 juillet dernier avec des troupes et des officiers. Le surintendant Roycroft doit partir sur le Boscowitz, afin de se procurer des canots le long de la côte, pour le transport des troupes. Le vapeur Cariboo Fly restera attendant des ordres. On ne s'attend pas à recevoir de nouvelles de Skeen avant quelques jours. Le vapeur de la malle Alaska en apportera ce jour-là probablement.

Sis A. P. Caron, ministre de la milice, a reçu un télégramme de Victoria C. B. lui annonçant que la batterie C de l'Artillerie Royale Canadienne, devait partir à bord de la frégate Caroline, pour le théâtre des troubles, sur la rivière Skeena. Le colonel Holmes, député-adjutant-général pour la province de la Colombie, avait déjà informé le ministre de la milice que l'on avait demandé les services de la batterie pour pacifier les Sauvages.

Une dépêche de Victoria mande que "La Caroline" a quitté Esquimaux pour Port Essington, avec des troupes à son bord. La batterie avait une belle apparence lorsqu'elle a défilé par les rues de la ville. Le Colonel Holmes, commandant, le major Peters, le chirurgien Duncan et le capt Benson, de la batterie C, ainsi que le colonel Prior, de la milice, font partie de l'expédition. à la tête de quatre-vingts hommes et de douze constables spéciaux. Les troupes ont été acclamées à leur départ. Les sauvages sont terriblement excités et ils menacent d'exterminer tous les Blancs dans cette région. La "Caroline" ne pourra pas remonter la rivière Skeena, à cause des basses eaux et des rapides. Les troupes devront monter la rivière en canots, et il leur faudra deux semaines avant d'arriver à destination, la distance à franchir étant de quatre-vingt-dix milles. Les Sauvages en question sont les pirates de la Côte.

Incendie à Sainte-Julienne.

Vers 9 heures, dimanche matin, M. Alfred Martel, cultivateur de Sainte-Julienne, et sa femme, fermèrent leur maison à clef pour aller à la grand-messe au village. A leur retour, vers midi, ils aperçurent avec angoisses les dernières poutres de leur maison en proie aux flammes d'un incendie désastreux pour cette famille. La maison a été complètement réduite en cendres, avec tout ce qu'elle contenait: meubles, argent, produits, etc. On ignore quelle a pu être l'origine de cet incendie; on est tout porté à croire qu'il est l'œuvre d'un ennemi de M. Martel. Ce dernier n'avait aucune assurance, perd au delà de \$1,000. La maison, les hangars, remises, voitures, etc., tout a été réduit en cendres.

Mort subite à Longueuil.

Un homme du nom de Joseph Racette, âgé de 35 ans, dont la famille demeure à Sainte-Julienne, comté de Montcalm, a été trouvé mort dans son lit, à Longueuil, dimanche matin. Le défunt était employé à la fenaison sur la terre de M. Williams, située à quelques arpents plus bas que la ville de Longueuil.

L'enquête du coroner a eu lieu à Montréal, où le corps avait été transporté à la demande du coroner.

Voici les faits de cette triste affaire: Racette et quelques amis, après avoir passé la journée de samedi à travailler aux champs, se sont réunis afin de se désaltérer, et ont acheté une bouteille de whisky.

Après avoir vidé celle-ci, Racette qui avait encore soif est parti en courant pour aller en acheter une autre et s'est, paraît-il tellement échauffé dans sa course que quand il s'est couché, il se plaignit de se sentir indisposé. Quand ses amis sont venus pour le voir le lendemain matin, il était mort.

Le docteur Mount qui a fait un examen du corps déclare que la mort a été causée par une apoplexie cérébrale, causée par un accès de boisson et l'échauffement déterminé par la course de la victime quand il est parti pour acheter la seconde bouteille.

Le corps a été transporté de suite à Sainte-Julienne.

DE CI DE ÇA.

EAUX BILLETS.

On mande de Paris que l'on a découvert, dans la circulation, des billets de 100 francs forgés de la banque de France.

LE CHOLÉRA EN CHINE.

Le choléra sévit d'une manière alarmante parmi les européens à Hong-Hong.

En 1880, il n'y avait que 5,000 Juifs dans la ville de Jérusalem.

L'on y en compte aujourd'hui 30,000.

Cette augmentation est due, paraît-il, aux récentes persécutions dont les Juifs ont été l'objet en Russie.

On agit aux Etats-Unis, parmi nos compatriotes, la question des écoles françaises. "C'est la question des écoles qui est plus vitale pour nous, dit le Canadien de Saint-Paul. Si nous voulons, en effet, conserver à nos enfants, à la génération qui pousse, le caractère du Canadien-Français, leur inculquer le culte de la langue française et de la mère-patrie, tout en leur faisant connaître et aimer leur patrie d'adoption et les rendant aptes à l'exercice du droit de citoyen américain, bâtissons des écoles paroissiales françaises et soutenons avec patriotisme celles que nous avons déjà, conformément aux ordonnances du dernier concile de Baltimore."

MARIAGE

A Ste-Mélanie d'Aillebault, le 24 juillet 1888, M. Hormidas Clermont conduisit à l'autel Madeleine Perside Etu. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd. M. Bonin, curé de cette paroisse.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

ECHOS DU JOUR

Une dépêche du câble mande que l'Université de Paris, dit que le Pape, prévoyant le jour où il lui sera absolument impossible de rester plus longtemps à Rome, est entré en négociations pour acheter une petite île de la Méditerranée, près des côtes de la France, où il pourra se retirer.

Les brefs sont émanés pour l'élection fédérale de Colchester, Nouvelle-Ecosse. La nomination aura lieu le 8 août et le scrutin le 15.

Le candidat conservateur est sir Adams Archibald, ex-lieutenant-gouverneur de la province. Les libéraux lui opposent M. A. G. Morrison, avocat de Halifax, fils de feu l'hon. Thos. F. Morrison, de Londonderry, N. E.

Une dépêche de Londres, à la date du 12 juillet, mande qu'il a neigé ce jour-là dans les environs de Londres. Les sommets de certaines montagnes d'Angleterre sont couverts de neige. C'est la première fois, dit-on, qu'il neige en Angleterre pendant le mois de Juillet. Et après cela on viendra nous parler des rigueurs du climat canadien!

Depuis que le parlement est prorogé à Ottawa, trois élections ont eu lieu et toutes ont été remportées par des partisans du gouvernement conservateur. A Pictou, l'hon. M. Tupper n'a pas eu d'opposition; à Cumberland la majorité de M. Dickcey a été de 764 et à Nicolet, les libéraux n'avaient pas de candidat.

Sait-on que la pomme de terre contient un poison dangereux? — Ce poison est renfermé dans les germes surtout, et se développe dans le cours de l'hiver. A ussi convient-il de couper les germes chaque fois que l'on doit se servir de la pomme de terre, soit pour la table, soit pour la nourriture des animaux.

L'éruption d'un volcan à Matsumat, au Japon, a fait périr 100 personnes; on compte 1,000 blessés.

Ni célibataire, ni veuf, ni marié!

M. H. P. Labelle, de Montréal se trouve dans une singulière situation; il n'est ni en puissance de femme, ni veuf, et pourtant il ne peut pas prétendre non plus avoir le droit de prendre place dans la noble confrérie des célibataires; car il s'est marié voilà bien douze ans.

A cette date, c'est-à-dire en 1817, il y avait douze ans que Mlle Adélaïde Massé, avait été mariée avec M. P. E. Labbé. Ce mariage fut-il heureux; tourna-t-il mal; fut-il panaché de bons et de mauvais jours? La chronique du quartier n'en dit rien. Tout ce qu'on sait, c'est qu'un beau jour ou une mauvaise nuit, Labbé disparut et n..... ni, ce fut fini; et on n'entendit plus parler de lui. Tout le monde le croyait mort. Mlle Adélaïde en prit le deuil et à la fin des fins, elle se consola et convola à de nouvelles noces en 1876 avec le dit Labelle.

Mais ô surprise, ô douleur, Labbé n'était point mort. Voilà donc Mme Adélaïde pourvue de deux L. A. auquel des deux donnera-t-elle la préférence? à Labbé ou à Labelle? Ce point délicat a été soumis à Mgr Fabre qui naturellement a décidé que le second mariage est nul et que Mme Adélaïde redévient Mme Labbé. Aujourd'hui, M. Labelle n'ayant plus d'épouse n'a plus qu'à s'adresser à unecour civile pour faire régulariser sa position et des lors il pourra dire qu'il a été marié par erreur pendant douze ans.

L'Etendard.

Comment guérir un cheval ombrageux.

Un cheval est-il ombrageux? N'allez pas par le fouet augmenter ce défaut chez lui; car à la peur des objets qu'il voit ou des sons qu'il entend, vient s'ajouter la peur des coups et, souvent, il devient intraitable.

Un cheval est ombrageux parce que sa vue est défectueuse ou qu'il n'a pas une idée nette des objets nou-

veaux qui se présentent à lui ou des sons qu'il entend. Dans ce cas, il faut remédier à cet état de choses par les bons traitements, les caresses lorsque votre cheval a peur, maîtrisez-le doucement, faites-lui voir, faites-lui sentir les objets qui l'ont effrayé, faites-lui comprendre qu'ils sont tout-à-fait inoffensifs; recommencez ce traitement après chaque écart, soyez patient, et en peu de temps, vous aurez guéri votre bête de ce vilain défaut qui ne peut qu'augmenter s'il n'est pas pris à propos, et qui peut causer de graves accidents au moment où l'on s'y attend le moins.

GRAND BAZAR.

Sous le Patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque J. T. Duhamel, au profit de l'Eglise Ste-Anne d'Ottawa.

Ce bazar aura lieu à la salle de Ste-Anne, du 8 au 25 août 1888. Table St. Joseph (Loterie) maintenant en opération.

Cette table, sous la direction de 150 hommes de la paroisse, compte plus de 1200 objets, donnant en moyenne un objet, par 13 billets, d'une valeur variant de 5 centins à 100 piastres.

Les lots de 75 et 100 piastres sont tellement beaux, que les membres du comité ont décidé de donner l'objet ou de payer la valeur en argent, au choix du gagnant.

Prix du billet 25 centins, 13 billets pour \$3.00.

Le tirage de ces lots aura lieu à la salle du bazar le 25 du mois d'août 1888.

Nous recevrons avec plaisir et reconnaissance les noms des personnes qui voudront s'intéresser à la vente des billets de ce bazar.

Que les acquéreurs de billets voient à ce que leur nom soit écrit bien lisiblement sur le talon du billet, et que ces mêmes talons soient expédiés immédiatement par lettre enregistrée au directeur du bazar.

Echos de Joliette.

Retraite. — Les religieux de la communauté des Clercs St-Viateur, sont entrés en retraite mardi soir. Elle est prêchée par le Révd M. Caisse, pere jésuite.

Lumière électrique. — Enfin, voilà que Joliette pourra à l'avenir figurer avec beaucoup d'autres villes, sous le rapport du progrès. C'est une chose décidée que nous aurons ici, la lumière électrique qui sera mise en opération vers le mois d'octobre. Ce nouveau mode d'éclairage bientôt mis en opération et la pose du téléphone, en cette ville, sont d'autant plus d'indices d'avancement vers le progrès.

Honneur aux citoyens entrepreneurs, qui ont bien voulu contribuer et seconder pour une large part à doter notre ville d'améliorations aussi importante et dignes du siècle où nous vivons.

Courses. — Il y aura à St-Félix de Valois, les 14 et 15 Août prochain, des grandes courses au trot, sur le magnifique rond de M. P. Coutu et Frs. Geoffroy. Les programmes sortiront ces jours prochains.

Pèlerinage. — 510 personnes tous du sexe féminin ont pris part au dernier pèlerinage de St-Jacques de l'Acadian.

Personnel. — M. Kennedy riche citoyen de Montréal et beau-père de M. Ths. E. Kelly de cette ville, était à Joliette ces jours derniers.

Gageure. — Grande course mardi après midi sur le rond de M. A. Fontaine à environ un demi mille de cette ville.

Les chevaux trottants étaient ceux de M. Arthur Guilbault et Mr. Ed. Fisk commerçant de bois.

Le cheval du premier dans la course qui s'est faite à deux dans trois, l'a emportée.

Les spectateurs se sont rendus en nombre considérable sur le champ et on a parié grandement.

Les perdants qui avaient gagé sur la jument de M. Fisk, peuvent dire qu'ils sont venus assez près de réaliser.

En effet, la victoire a été rudement contestée.

Cette course improvisée a été des plus intéressantes.

Terminée. — La neuvaîne préparatoire à la fête de St-Anne, recommandée par le Révd P. Beaudry, curé, s'est terminée ce matin par une communion générale.

Cidre. — M. S. P. Champoux marchand de liqueurs vient de recevoir des Etats-Unis, une grande quantité de cidre de pommes sucrées qui fait un bon breuvage pour la saison des chaleurs et qu'il détaille à toutes les mesures.

Accident. — A Ste-Elizabeth dimanche dernier, M. F. X. Laliberté a été victime d'un accident où il a eu la hanche démise ou fracturée. Son cheval conduit par un jeune garçon ayant pris l'épouvante, le renversa dans sa course et la voiture lui passa sur le corps.

Aux dernières nouvelles, on nous apprend que M. Laliberté prend du mieux. C'est presque par miracle qu'il a échappé à une mort aussi certaine.

Nouvelles du Comte de Montcalm, STE-JULIENNE

Nouvelle paroisse. — Il a été définitivement décidé par Mgr. Fabre que la division de la paroisse St-Jacques se ferait sous peu. La nouvelle paroisse va être organisée tout de suite. L'Eglise sera probablement construite dans le bas du ruisseau chez M. Ernest Gaudet.

Requête. — Presque tous les citoyens de St-Esprit ont signé ces jours derniers, une requête adressée de Québec par laquelle on demandait des secours pour ceux que le cyclone de la semaine dernière a si soudainement éprouvés.

Cour de Circuit. — M. Gaspari Archambault, M. P. de Ste-Julienne, vient d'être nommé Greffier de la Cour de Circuit pour le comté de Montcalm. Nos félicitations à notre ami.

Conseil de Comté. — Il y eu séance du conseil de comté mercredi pour l'engagement d'un nouveau secrétaire. Des résolutions de condoléance à l'occasion de la mort de M. T. Beauchamp ex-secrétaire ont aussi été adoptées.

Noyade. — La nouvelle que M. Calixte Bertrand cultivateur du St-Esprit s'étant noyé jeudi dernier a jeté l'émoi dans cette paroisse ou le défunt était universellement estimé. Il paraîtrait que M. Bertrand traversa en chaland la petite rivière St-Esprit pour aller converser avec un de ses voisins et qu'à son retour il est tombé à la rivière on ne peut s'expliquer comment. Le défunt a été retrouvé quelques minutes après sa mort par l'ami avec lequel il venait de converser.

Presbytère. — Les travaux de maçonnerie au presbytère de la paroisse de St-Esprit sont en partie terminés, et les ouvriers en bois vont se mettre à l'œuvre tout de suite afin de pouvoir livrer la bâtisse durant le mois de janvier prochain.

Conférence. — Une conférence ecclésiastique a eu lieu jeudi chez M. le curé de St-Jacques. Presque tous les curés des différentes paroisses du comté assistaient à cette conférence.

Retraite. — La retraite des curés du diocèse de Montréal commence demain. Il ne restera que deux ou trois prêtres dans le comté durant la semaine prochaine.

Procession. — Les sauterelles menacent de plus en plus les récoltes des cultivateurs de ce comté. Dimanche il y a eu une seconde procession dans cette paroisse pour faire disparaître ce fléau.

Bonne apparence. — Les orages fréquents que nous avons eu ces jours derniers ont donné une apparence magnifique aux moissons. Les grains ont repris une nouvelle vigueur et si les sauterelles disparaissent, la récolte serait aussi bonne sinon meilleure que par les années dernières.

Reconstruction. — Les cultivateurs qui ont été affligés ces jours derniers par l'ouragan qui a sévi contre eux, ont commencé à relever les bâtisses de leurs ruines. En beaucoup d'endroits déjà de nouvelles granges ont été élevées et l'aide ne manque pas à ceux qui ont besoin de secours.

Courses. — L'organisation des nos courses se continue avec vigueur et les membres du comité de Ste-Julienne ont droit de se flatter d'avance d'un magnifique succès.

Déjà un grand nombre d'amateurs et de propriétaires de chevaux ont donné leur nom. Que personne n'oublie que le 6 août prochain est le jour fixé pour ces courses.

Succès. — Le groupe de touristes dont nous annonçons le départ samedi dernier pour les lacs du Nord, est revenu mercredi avec une abondante pêche.

A VENDRE.

Bon placement sur une magnifique propriété.

Un emplacement de 50 Pieds de largeur sur 200 pieds de profondeur, bâti d'une maison pour deux logements avec Hangar et autres dépendances, aussi un espace très étendu pour faire un magnifique jardin, situé sur la Rue St-Barthélémy, entre les Rues St-Antoine et DeLanaudière, Joliette.

Conditions faciles et à bas prix. Pour plus amples informations, s'adresser à M. JOSEPH GUIBAULT, commis chez MM. J. B. A. Richard & Cie, Joliette. 19 juillet 1888, 3 m.

Reliure. — Lorsque vous aurez des volumes à faire relier, allez voir Albert Gervais, Joliette.

AVIS

Les héritiers de feu C. P. Charland, en son vivant Ecr, avocat de Joliette, offrent en vente les propriétés de la succession de ce dernier, savoir :

1o. La magnifique résidence du dit feu C. P. Charland, située à St Charles Borromée, à quelques pas de la ville de Joliette, contenant 7 arpents en superficie, No. 214 du cadastre.

2o. Une terre située en la paroisse de St Charles Borromée, 2ième Rang Lachaloupe, mesurant 37 arpents en superficie, No. 108 du cadastre.

3o. Une maison en bois, lambrisée en briques, à 2 étages, 4 logements, située sur la rue St Louis No. 83 & 83a.

4o. Une maison en bois située sur la rue St Louis en face de l'Ecole St Charles, No. 80 du cadastre.

5o. Trois lots vacants sur la rue Manseau, No. 174, 175, 181.

6o. Une terre située en la paroisse de St Patrick de Rawdon, 5 arpents de largeur sur 15 arpents de profondeur, tout en bois debout.

Titres parfaits. Conditions avantageuses.

S'adresser à D. Désormiers, J. A. Charland, Exécuteurs Testamentaires de Feu C. P. Charland. Joliette, 3 juillet 1888. no 48, 5j b.m.

Important à savoir

A ceux qui sont atteints de Rhumatismes.

Le soussigné Joseph Lefebvre, fondeur à Sorel, a l'honneur d'informer le public qu'il a en sa possession toutes sortes de remèdes pour soigner les Rhumatismes, et en garantit entière guérison. Les personnes qui désireraient le voir sont priées d'aller à Sorel, où il réside et en reviendront satisfaites.

JOSEPH LEFEBVRE, Fondeur, SOREL.

AVIS.

Je, soussigné, fais défense d'avancer à mon épouse, ou à toute autre personne de ma famille, sans une autorisation signée de ma main, de plus, si quelques personnes ont des réclamations contre moi, elles sont priées de les produire immédiatement.

OLIVIER MORIN, St-Côme, Cité de Joliette, 25 mai 1888. 30m bm.

G. A. CHAMPAGNE, AVOCAT. Admis au barreau, Nov. 1858. BUREAU ET RESIDENCE : RUE MANSEAU.

AVIS.

Mme Vve GEORGE GILMOUR offre en vente les propriétés suivantes, savoir :

1o Un terrain situé en la paroisse de St-Thomas, connu sous le No 461, en la concession Lachaloupe, avec une bonne bâtisse en pierre contenant un MOULIN A FARINE, UN MOULIN A CARDER, FOULER ET PRESSER, ET POUVOIR D'EAU, Etc., Etc.

2o Un autre terrain situé au Nord-Est de la rivière Lachaloupe, paroisse Ste-Elisabeth connu sous le No 140.

3o Un lot de terre situé en la ville de Joliette connu sous le No 502, Domaine, au Nord-Ouest de la rue DeLanaudière.

4o Un autre lot de terre situé en la dite ville de Joliette, connu sous le No 503, domaine, au Nord-Ouest, rue DeLanaudière.

5o Un terrain de figure irrégulière situé en la dite ville de Joliette, connu sous le No 349, domaine au Nord-Ouest de la rue Notre-Dame et Sud-Est de la rue de Ladaudière.

6o Un emplacement situé au même lieu, connu sous le No 505, sans bâtisse.

7o Un autre emplacement situé au même lieu, connu sous le No 400, étant bâti D'UNE MAISON ET AUTRES DEPENDANCES, ETANT LA BELLE RESIDENCE DE MME GILMOUR.

8o Les emplacements situés au même lieu, connus sous les Nos 344, 345 et partie du No 346 et partie du No 347 et No 348 au Nord-Ouest de la rue Notre-Dame.

9o Un terrain situé au même lieu, connu sous le No 525, ci-devant héritiers McGill.

10o Une terre de figure irrégulière située au même lieu, connue sous le No 530, voisin de Mr Anthyme Laporte ci-devant Mr Elie Côté.

11o Un lopin de terre de figure irrégulière situé au même lieu, connu sous le No 531 étant la partie de la terre ci-dessus, depuis la rue des Carrières, ou chemin du vieux moulin à aller à la rivière l'Assomption.

12o Un emplacement situé au même lieu, faisant partie du No 574 bâti D'UN MOULIN A CARDER, FOULER, PRESSER et TEINDRE, avec pouvoir d'eau, etc, étant le moulin exploité actuellement par Mme Gilmour; ce moulin est en très bon ordre, ainsi que les autres propriétés ci-dessus offertes en vente.

Titres parfaits, conditions faciles. S'adresser à Joliette à MME Vve GILMOUR ou à A. MAGNAN, N. P.

No 50, 19 juil c.m.

Maisons à Vendre et à Louer.

Succession de feu F. B. Godin en son vivant Ecr, Avocat C. R. offre en vente a des conditions faciles.

1o. Un magnifique maison en brique rue Manseau Joliette, ci-devant occupée par l'hon. Juge Simon.

2o. Une maison en brique, rue Notre-Dame Joliette, comprenant un magnifique magasin, et logement.

A LOUER.

Le magasin ci-dessus mentionné, s'adresser à F. O. DUGAS, Procureur de la succession F. B. Godin.

ARGENT A PRETER.

Par grosses ou petites sommes a longues ou courtes échéances, s'adresser à F. O. Dugas, Procureur de la succession F. B. Godin.

Joliette, 26 juillet 1888, b. m.

AVIS.

Je, soussigné, fais défense d'avancer à mon fils, ou à toute autre personne de ma famille, sans une autorisation signée de ma main, de plus, si quelques personnes ont des réclamations contre moi, elles sont priées de les produire immédiatement.

MEDERIC JETTE, St Paul de Joliette, 5 juillet 1888.

Perreault & Marsolais, AVOCATS,

BUREAU: Bloc G. Lafortune, en Face de la Station des Pompes.

Joliette, P. Q.

N. B.— M. Marsolais sera à Joliette tous les jours, M. Perreault continuera à tenir son Bureau à St-Jacques comté de Montcalm, tous les jours, excepté tous les jeudis à Ste-Julienne et les samedis à Joliette. Ils suivront aussi les Cours de Berthier et l'Assomption.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette. No 2141. Dans la Cour de Circuit pour le District de Joliette. Gaspard Champoux, marchand épicière, de la Ville de Joliette, dans le district de Joliette, Demandeur, contre Damase Natel, cultivateur, de la paroisse de Ste-Béatrix, dans le dit District, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Ville de Joliette, ce 18 Juillet 1888.

DESROCHERS & DESILETS, G. C. C.

J. M. TELIER, Avocat du demandeur

E. MICUE,

Marchand en Gros de

VINS FRANÇAIS.—Sicile (vins de messe) Sauterne, Medoc, Floirac etc. etc., des meilleures marques.

VINS D'ESPAGNE.—Oporto, Targona, Cherry, Malvoisie etc., etc.

VINS CANADIENS.—Si bien appréciés du public.

EAU DE VIE.—(Brandy) Hennessy Martel, Robin etc., en caisses et Barils.

GIN, DE KUYPER.—En caisses et Barils.

WHISKY ET RYE.—En entrepôt (bonded ware House) peut être vendue en transfert ou droit payer.

BIERE ET PORTER.—Des MM. Molson & Frère, en caisses, Barils, demi Barils, et quart de Barils.

M. E. MICUE,

Licencier en gros,

Invite spécialement Messieurs les Hoteliers à lui donner leurs ordres, ils trouveront les mêmes avantages et prix qu'à Montréal et Québec. Comme par le passé il tiendra toujours un bon assortiment

D'ÉPICERIES, FRUITS, PÂTES ALIMENTAIRES, CONSERVES DE TOUTES SORTES.

En face de son magasin, son hangar est toujours rempli des meilleures marques de

Farines Fortes, Provisions, Lard, Sel, Grains, Etc., Etc., Etc., COIN DES RUES

De Lanaudière & St-Pierre,

JOLIETTE, P. Q.

11 45 30 H. M. 1

M. AUGUSTE GOULET,

SELLIER

Et marchand de Chaussures de toutes sortes l'Place Bourget, en face de la Place à Joliet, Joliette annonce au public, que ce printemps il a fait de grandes réparations à sa maison de commerce et continuera comme par le passé à tenir un immense assortiment de Chaussures.

Il en tient de toutes les sortes, de toutes les qualités et de toutes les formes.

Prix suivant la valeur.

M. A. Goulet, continuera sa boutique de seller et tiendra en vente toutes sortes de Harnais, simples et doubles, aussi réparations en tous genres exécutées promptement, le tout à très bas prix.

De plus tenant une équipe de louage, en qualité de tel spécialiste, il promet, voitures de toutes sortes, bons chevaux, toutes à des prix débaht toute compétition.

9 Mai 1888 1 an.

H. GOSSELIN,

Manufacturier de

Portes, Chassis, Jalousies, moulures Etc LEPHANT, P. Q.

M. H. GOSSELIN, annonce au public en général qu'il tient une manufacture des articles ci-haut mentionnés et qu'il entreprendra et fera sous le plus court délai, toutes les commandes, qu'on voudra bien lui confier, à des prix débaht toute compétition. Il a constamment en mains toutes sortes de bois, préparé et brut, qui vendra à bas prix. Les commandes venant des autres paroisses recevront toute l'attention possible.

9 Mai M.-C.

COUPE GEOMETRIQUE

Opinion de quelques connaisseurs, gens expérimentés dans l'art de bien tailler. Les Certificats suivants ne laissent possibilité à aucun doute sur la supériorité du système de taillage ci-haut mentionné

LISEZ ET JUGEZ

MM. OVIDE PELLETER,

Tailleur de St-Jean de Matha.

GILBERT CHARTIER,

Tailleur de St-Félix de Valois.

ARTHUR MAGNAN,

Tailleur de Ste-Julienne.

CHARLES BALNOIS,

Marchand Tailleur de New-York.

HENRY TURCOTE,

Marchand-Tailleur de Lowell Mass.

DEMOISELLE H. BOUTIER,

Couturière de St-Thomas.

et toute d'autres personnes compétentes qu'il se fait trop long de mentionner ici ayant appris de

MR. J. ARSENE CHARLAND

TAILLEUR DE JOLIETTE,

le système de taillage appelé

LA COUPE GEOMETRIQUE

est certifié sous leur signature que le dit système d'épave de beaucoup sur tous les autres systèmes en usage au Canada et ailleurs.

Teinturerie.—N'oubliez pas que Albert Gervais, est agent pour la teinturerie à vapeur de M. Joseph Gauthier, teinturier de Trois-Rivières. Les ouvrages sont garantis, dévorés promptement et à bas prix.

SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE



DU Dr NEY

Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catharre, du Croup et autres affections des Voies Respiratoires.

Après une expérience de nombre d'années chez une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU Dr NEY est offert au public en toute confiance. S'il ne guérit pas toujours, il soulage infailliblement.

Ce remède précieux est composé d'herbes médicinales, et d'autres substances médicamenteuses, le tout scientifiquement combiné de manière à produire un effet PROMPT ET EFFICACE.

Le peu d'espace ne nous permet pas de donner ici même une faible partie des témoignages des personnes qui ont bénéficié de l'usage de cette admirable préparation. Nous ne citerons que le suivant, vu qu'il vient d'une personne bien connue et qui A SOUFFERT PENDANT PLUS DE VINGT ANS les tortures de cette terrible affection.

MONSIEUR,

Il me fait plaisir de vous donner mon témoignage en faveur de votre excellente préparation, le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY.

Je souffre depuis vingt et un ans de l'Asthme, maladie si cruelle que j'ai contractée pendant le cours de la guerre de sécession, à laquelle je pris part comme militaire dans l'armée du Nord. Depuis cette époque, ayant voyagé beaucoup, et dans plusieurs pays, j'ai eu occasion d'essayer nombre de préparations très recommandées contre cette pénible affection; mais je n'ai encore rien trouvé de comparable au SPECIFIQUE DU Dr NEY. Pour moi, c'est le remède par excellence.

Une autre personne à qui j'ai recommandé ce médicament, s'en est servi avec le plus grand avantage et a éprouvé un soulagement immédiat.

J'ai aussi constaté avec beaucoup de satisfaction que mes enfants qui souffraient du rhume avaient éprouvé un soulagement considérable par le fait qu'ils étaient dans l'appartement où je faisais brûler du SPECIFIQUE.

Je n'hésite donc pas à recommander en toute confiance aux malheureux asthmatiques le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY, dont l'usage m'a fait tant de bien.

Votre bien dévoué etc.,

ESDRAS GENEREUX

St-Alphonse de Rodriguez, 22 novembre 1886.

Le propriétaire se fera un plaisir de donner le nom et l'adresse du nombre de personnes qui ont employé le SPECIFIQUE avec le meilleur résultat à tous ceux qui lui en feront la demande, afin qu'ils puissent vérifier la véracité de ses assertions.

Prix : 50 centins et \$1.00 la boîte. Petites boîtes d'essai 25 centins.

Expédié franco par la malle sur réception du prix.

En vente chez tous les Pharmaciens et Marchands

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT

LOUIS ROBITAILLE

PHARMACIEN-CHIMISTE

Joliette, P. Q.

PLUS DE CHEVEUX GRIS

Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément, quand par un usage judicieux du Restaurateur de Robson vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur noire primitive et faire disparaître ces signes d'une décrépitude précoce ?

Non seulement le Restaurateur de



MARQUE DE COMMERCE.

Robson rend aux cheveux leur noir primitif, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir et de leur donner un lustre incomparable. Essayez ce Restaurateur, et vous serez pleinement satisfait. Prix 50 cts la bouteille. Vendu chez tous les marchands et chez L. ROBITAILLE, Pharm, Joliette.

COUPE GEOMETRIQUE

Au public voyageur !!!

L. P. H. TURGEON, Agent Général, de la ville de Joliette, est heureux d'annoncer au public de Joliette et des paroisses environnantes, qu'il est maintenant le seul agent pour les Compagnies des Lignes de Chemin de Fer suivantes: Le Vermont Central, le Grand Tronc, le Delaware & Hudson, le South Eastern.

M. TURGEON est également agent pour plusieurs Compagnies d'Assurances très puissantes, sur la vie et la vie, savoir: La Guardian, sur la vie, La Commercial Union, sur la vie et la vie, La United States, sur la vie et La Travelers sur les accidents.

Bureau: Rue Manseau, Ancienne résidence de F. B. Godin, Ecr, JOLIETTE.

M. Turgeon désire prévenir le public qu'il sera toujours à son Bureau, et que dans aucun temps, il s'efforcera de donner entière satisfaction aux voyageurs et aux personnes qui voudront bien le favoriser de leurs primes d'Assurances, tant sur la vie que la vie.

Allez le voir, vous serez bien servis et promptement.

J. & W. REID, M. P. E. Beaupré,

FABRICANTS DE PAPIER

A LA

Papeterie de Lorette

98, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapin. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge.

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries, etc., etc.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour tous les sortes de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux papiers.

Entrepreneur-Menuisier, Rue Notre-Dame JOLIETTE.

M. Paul Emile Beaupré, annonce au public en général qu'il vient d'ouvrir une boutique de

PORTES, CHASSIS, Etc., et qu'il entreprendra toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner, à des prix très réduits.

Encouragez M. P. E. Beaupré, et vous aurez la satisfaction de pouvoir dire qu'il travaille à bon marché, et avec un gout supérieur. Allez lui faire une visite, car ses prix défont toute compétition.

n26. 27; s 87 i s.

Aux Amis et au PUBLIC en General

M. CHARLES TELLIER,

MARCHAND DE

ST-FELIX de VALOIS

Est heureux d'annoncer à ses pratiques et au public en général, qu'il a considérablement augmenté son assortiment dans les différentes branches de commerce qu'il tient, savoir: Assortiment complet dans les marchandises sèches, épicerie, etc. M. Tellier désire que le public prenne note du fait, que ses dépenses étant diminuées, il pourra et vendra à meilleur marché que par le passé. Le public de St-Félix de Valois et des paroisses environnantes, est prié d'en prendre note et de savoir choisir le marchand qui peut vendre le meilleur marché.

A tous de faire une visite au magasin de M. Charles Tellier, et vous serez satisfaits. M. Tellier profite de l'occasion pour remercier ses pratiques de l'encouragement reçu jusqu'à ce jour et promet satisfaction pour l'avenir.

No 33, 22 m. 3m

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

BISCUITS DE JOLIETTE

se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner plein et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Toujours en mains, un assortiment complet de

BISCUITS DE TOUTES SORTES

qu'il vend aux marchands à des prix débaht toute compétition.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la

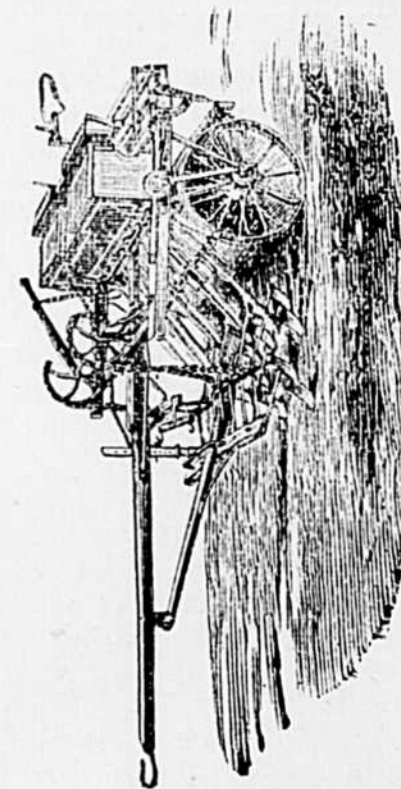
MANUFACTURE DE JOLIETTE, ainsi que du tabac en feuille.

Ainsi MM. les Marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

L. Z. MAGNAN, JOLIETTE, P. Q.

20, 3, 11-12m

Rouleaux semant la graine de mil.



Messieurs les cultivateurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous manufacturons ce printemps, des rouleaux sur un nouveau système, avec vis à ressort, plate forme entourée pour les poches, et grattoir à levier pour débarrasser le rouleau. Le rouleau est en deux bouts, afin d'en faciliter le retournage. Quand on le désire on adapte à ce rouleau, une boîte pour semer la graine de mil, et une petite herse légère pour la herser. Le tout à un prix raisonnable.

On manufacture aussi des machines pour scier le bois de chauffage avec soie ronde, et fonctionnant avec horse power.

On continue aussi à manufacturer nos machines à moulin, comme par le passé. Une visite est respectueusement sollicitée.

Venez nous rendre une visite, nos instruments sont de première classe, et on garantit de vous donner satisfaction.

Vos serviteurs,

S. VESSOT & CIE.

Manufacturiers,

Joliette, P. Q.